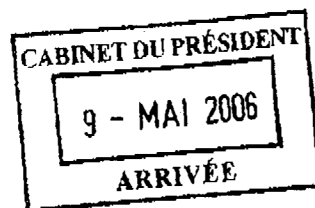



Ville de Gap

Le 5 Mai 2006

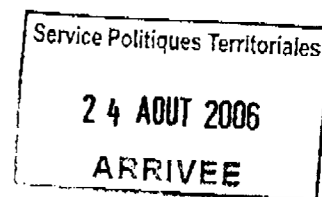
*POS
R. D. M. 26
363*

*M. Bernard Sarlin
Maire de Gap
M. Bernard Sarlin
M. Bernard Sarlin
M. Bernard Sarlin*



Affaire suivie par M. Bernard SARLIN
Tél. 04.92.53.24.28

Objet : Construction d'un crématorium à Gap


n° 1588

Monsieur le Président,

La crémation étant un mode d'obsèques de plus en plus pratiqué et afin de répondre à une attente croissante des habitants des Hautes-Alpes et du massif des Alpes du Sud, la commune de Gap a décidé, en 2004, de susciter la création d'un crématorium sur son territoire.

Sachant qu'en France 70 % des crématoriums sont exploités sous forme de délégation de service public, en considération du coût d'investissement d'un tel équipement et du professionnalisme requis pour son exploitation, la municipalité a décidé d'en confier la construction et la gestion à un opérateur privé.

Or, aucun des trois candidats admis à présenter une offre n'a répondu au cahier des charges qui avait été établi avec l'appui d'un cabinet spécialisé. Le motif essentiel invoqué par les candidats tient à la viabilité économique incertaine du projet.

Devant cette situation, j'ai souhaité qu'une analyse financière soit conduite par un cabinet conseil pour mesurer exactement le montant de l'investissement et l'ampleur du déficit annuel de fonctionnement.

Gap, le 5 mai 2006. Téléphone 04 92 53 24 28. Télécopieur 04 92 53 24 29